

## Compte-rendu CLIS 4 novembre 2023

Lieu de rencontre : Mairie de St Georges Haute Ville

Présents :

- Société Thomas Granulats : Mr DUSART, Mr TISSOT,
- Suivis écologiques : Mr VIGANT
- Commune de Boisset St Priest : Mr ROCHETTE
- Le Lys Martagon : Mme Simone DUPLAN, Mme ARNAUD, Mr CLAVELOUX, Mr ROCHETTE
- Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) : Mme MENADIER
- Commune de St Georges Haute Ville : Odile PINTURIER, Elisabeth LAFANECHERE, Didier MASSACRIER, Didier CHAMBON, Jean LESQUIR

Excusé : Frédéric MILLET

### ***I/ - Activité de la carrière du 1 octobre 2022 au 31 septembre 2023***

#### **1/ - Production**

Extraction et vente de 156 000 tonnes d'agrégats (125 000 tonnes en 2022)

Pas de gros chantiers sur l'année. Ce qui n'a pas engendré un passage de camion dépassant les 50 à 60 véhicules/jour (soit 7 à 8 passages de camions/heure sur les communes de Boisset et St Georges)

Question du "Lys Martagon" : portant sur la définition d'un "gros chantier".

Réponse Mr DUSARD : définition complexe car prenant en compte au moins 3 critères :

- La quantité de matériaux à transporter
- La durée du chantier.
- Le lieu de livraison

Un "gros chantier" peut se traduire par une fréquence de passage comprise entre 80 et 120 (maxi) camions/jours. Il peut s'étaler sur plusieurs mois comme ne durer que quelques jours.

Un camion transporte 30 tonnes de matériaux.

Les quantités sont données à titre d'exemple.

Tout "gros chantier" motive une rencontre avec les acteurs de terrain concernés : communes, clients, transporteurs et Thomas Granulats.

Un rappel, les contrôles acoustiques ont lieu tous les trois ans ce qui nous porte en 2025 puisque le dernier date en 2022.

## **2/ - Trafic camions :**

Secteur Fontamalard :

En mai dernier une rencontre a eu lieu sur site avec les élus de Boisset, St Georges et le Département concernant la demande d'aménagement de chaussée pour la traversée de ce hameau (l'étroitesse du lieu rend difficile le croisement des camions).

Il s'est avéré que la pose de feux tricolores ou de miroirs est impossible du fait de la configuration du lieu. Un aménagement (élargissement) de la chaussée a été réalisé, à voir l'efficience de cette solution dans le temps. A ce jour aucune information n'a été communiquée par le Département sur la pertinence de l'élargissement de cette voie.



Rue des Bessonnes à St Georges Hte Ville :

Un radar de comptage a été implanté durant une semaine à l'entrée du bourg. Rien d'alarmant tant sur la question du nombre que de celle de la vitesse des véhicules et/ou des camions. (à la demande des responsables de la carrière le relevé leur sera communiqué)

## **3/ - Poussières :**

Pour l'année 2022 et 2023 les relevés sont très corrects : 260 mgr/m<sup>2</sup> (la limite à ne pas dépasser est de 500 mgr/m<sup>2</sup>). Chaque année 4 tests sont pratiqués. La DREAL a autorisé le passage à 2 tests/an.

## **4/ - Sismographie :**

Un test a été réalisé en mars dernier : il n'a causé aucun déclenchement des sismographes en place. Ces tests sont réalisés tous les 3 ans.

Cinq (5) tirs de mine ont été réalisé cette année 2022/2023 contre 6 en 2021/2022. Chaque tirs provoque l'explosion d'environ 15 000 tonnes de roche.

## **5/ - Aménagements :**

Le belvédère a été déplacé début juillet.

Il est fermé lors de tirs de mine.



## 6/ - Ouverture aux publics

Les enfants des écoles de Boisset et de St Georges scolarisés en CM1 et CM2 ont bénéficié en 2022 d'une visite "explicative" de la carrière. Ils ont été accueillis par le personnel travaillant sur le site. Cette visite a été très appréciée par les écoliers. La proposition sera reconduite tous les 2 ans.

Question sur "l'organisation d'une journée porte ouverte aux habitants des communes de Boisset et St Georges".

Réponse : "c'est en réflexion. Le plus difficile concerne l'organisation par manque de connaissance préalable du nombre des personnes à accueillir."

Proposition : procéder par inscription préalable. Cette proposition a retenue l'attention de Thomas Granulats

## II/ - Faune et Flore (Mr S. VIGANT)

Pour mémoire, le printemps 2022 a été très sec, ce qui n'a pas été le cas en 2023. De plus en 2022 les parcelles sur lesquelles porte l'étude de la flore ont été surpâturées (nombre de moutons excessif) malgré la mise en place d'un plan de gestion du pâturage (protection des espèces fragiles au sud par la pose de barrières)

### 1/ - Flore

Au printemps 2023 du fait de la pluviométrie plus favorable et de l'absence totale des moutons, les espèces floristiques protégées et/ou patrimoniales (inscrites sur les listes rouges régionales / départementales) ont été présentes avec des effectifs records. Profitant de l'absence des moutons, nous avons procédé à la mise à jour de la cartographie des habitats naturels (hors zone d'exploitation). La précédente cartographie datait de 2012.

#### Relevés des espèces protégées :

- Pulsatille rouge (*Pulsatilla rubra*) présence de 309 pieds observés
- Micropore dressé (*Bombycilaena erecta*) : 11 stations ponctuelles observées avec environ 400 individus comptabilisés ainsi que 5 stations surfaciques d'environ 550 m<sup>2</sup> comptabilisant entre 2500 et 5000 individus
- Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*) : Environ 500 individus ont été comptabilisés au sein d'une douzaine de micro-stations (cette plante avait disparu depuis 2019)
- L'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) n'a pas été observée en 2023.



Figure 3 : Ophioglosse commun

#### Relevés des espèces patrimoniales :

3 espèces sont considérées comme patrimoniales :

- Le Buplevre de Gérard (*Bupleurum gerardi*)
- L'Orobanche violette (*Orobanche amethystea*)

- Le Xéranthème fétide (*Xeranthemum cylindraceum*)

Le **Buplèvre de Gérard** a été observé en 2023 sur 10 stations surfaciques cumulant plus de 650 m<sup>2</sup> de superficie. 16 stations ponctuelles d'au moins 400 individus ont également été géolocalisées.

**L'Orobanche violette** n'a pas été observée en 2023 malgré une recherche spécifique autour des stations de Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*), sa plante hôte.

Enfin le **Xéranthème fétide**, en 2023, l'espèce est toujours autant abondante avec un développement très important sur l'ensemble des habitats de pelouses sèches cartographiées. Ses stations surfaciques correspondent à l'ensemble des pelouses sèches.



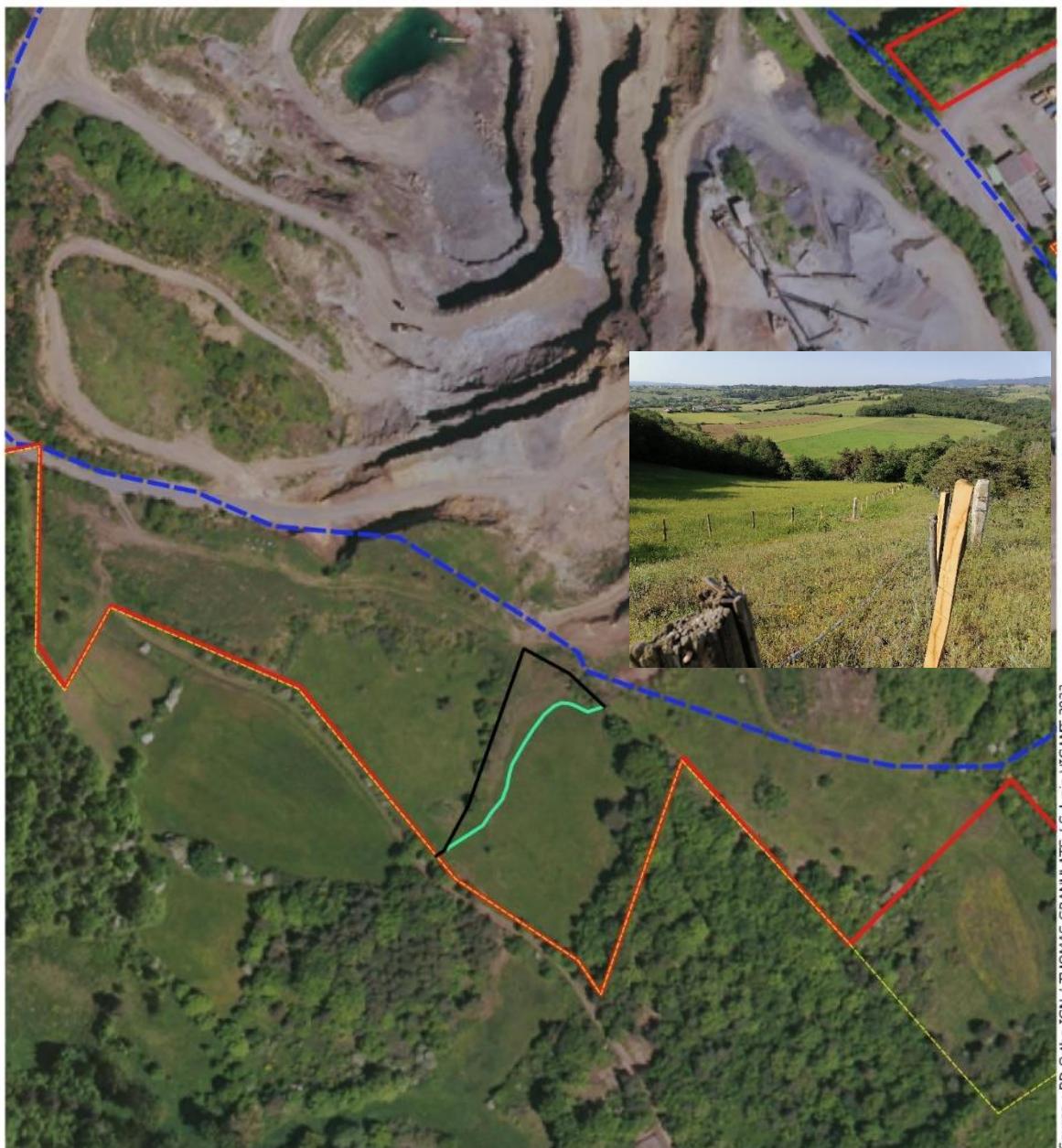
Figure 4 : Buplèvre de Gérard

Point de vigilance : ne pas diffuser la cartographie des habitats afin d'éviter tous risques de pillages

#### **Mesure de protection de ces habitats et espèces protégées et/ou patrimoniales :**

Afin de gérer au mieux le pâturage une clôture de protection a été installée par THOMAS GRANULATS autour de l'habitat majeur des parcelles compensatoires.

Carrière THOMAS GRANULATS  
Mise en oeuvre d'une cloture de protection des  
mesures compensatoires contre le surpaturage



Légende :

- Limite d'autorisation d'exploitation
- Cloture de protection
- Existante
- Nouvelle

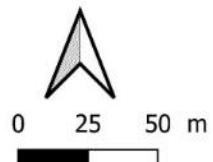


Figure 5 : clôture de protection

### **Lys Martagon (en dehors des emprises) :**

En 2023 nous avons pu comptabiliser :

- 5 pieds en fleur
- 43 pieds végétatifs



### **2/ - Faune**

- Avifaune :
  - Un couple de grand-duc est présent sur le site de l'ancienne carrière ;
  - L'engoulement n'a pas été entendu / observé ;
  - Passereaux : le nombre est inchangé (alouette lulu et alouette des champs, tourterelles des bois et fauvette grisette).
- Amphibiens : le crapaud accoucheur (Alyte) n'a pas été contacté en 2023 :
- Reptiles : très belle diversité idem que les années précédentes avec un plus : la présence de la couleuvre verte et jaune (2 individus observés)
- Présence de nombreux mammifères terrestres dans les boisements (révélé par des pièges photos mis en place durant 1 mois 1/2)

### Prochaine CLIS 2024 : pourquoi ne pas envisager la rencontre sur le site de Montclarét ? A réfléchir

La société Thomas granulats n'est pas opposé à recevoir la prochaine CLIS sur la carrière.